

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU (CAHN)

■ Elections 2024 - 2028



Modalités de candidature :

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 10 avril 2025, par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Fédération Française de Hockey – 12 rue François Faber – 92700 Colombes.

Pour être candidat, il faut être une femme membre de la Commission des Athlètes de Haut Niveau.

Pour être électeur, il faut être membre de la Commission des Athlètes de Haut Niveau, avoir 18 ans et être licencié à la FFH au jour de l'arrêté de la liste électorale, soit le 15 avril 2025.

Chaque électeur dispose d'une voix.

■ Informations personnelles

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Prénom :

Nom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail : Numéro de tél :

Numéro de licence :

Dernière année sur liste de haut niveau :

Déclare être candidat(e) à la co-présidence de la Commission des Athlètes de Haut Niveau de la FFhockey.

Fait pour servir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Signature :

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE
HAUT NIVEAU (CAHN)

■ Elections 2024 - 2028



■ Motivation de la candidature

Fédération Française de
HOCKEY